L'actualité des associations de notre territoire





Depuis plus de 20 ans Crédit Mutuel se veut être un véritable partenaire en mettant à disposition, gratuitement, du matériel pour vos évènements associatifs. Au travers de cette lettre, Hélène Gallard, responsable service partenariats organisation d'événements au Crédit Mutuel, revient sur les débuts de cet accompagnement sur ses évolutions. Un éclairage, au verso de cette lettre, vous indiquera comment vous pouvez faire une demande de prêt de matériel au Crédit Mutuel et un zoom sera fait sur vos besoins en impressions ainsi que sur les équipements buvettes.

#### Stéphanie Lelièvre

Responsable du marché des Associations du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie

# TÉMOIGNAGE

# IL ÉTAIT UNE FOIS LE PRÊT DE MATÉRIEL DU CRÉDIT MUTUEL

Tout commence en 2005, avec un prêt de grilles d'expositions à une association. Vinat ans plus tard, le Crédit Mutuel prête du matériel près de 800 fois par an à ses associations clientes. À l'occasion de ce bel anniversaire, Hélène Gallard, responsable du service partenariats et organisation d'événements, répond à nos questions sur ce service devenu incontournable pour de nombreux évènements du territoire.

Ou'est-ce qui pousse une banque à investir dans le prêt de matériel?

À l'origine, les associations vengient vers le Crédit Mutuel pour chercher un soutien débuté avec une purement financier. En prenant avons constaté que nous pouvions les aider de façon plus marquante et concrète, parlons de parc en leur proposant d'utiliser notre propre matériel pour de véhicules. » améliorer le standing de leur

manifestation et l'accueil de leurs visiteurs. Notre proposition a eu un certain succès et avec les années, nous sommes devenus le partenaire de référence de la mise à disposition gratuite de matériel professionnel aux associations. Une posture qui nous convient très bien compte tenu de notre volonté d'être un partenaire, au-delà du rôle de simple financeur.

En 20 ans, comment vous êtes-vous adaptés aux besoins des associations?

# NOUS avons Notre évolution en 3 points :

#### • Le matériel :

Depuis 2018, le Crédit Mutuel le temps de les écouter, nous fourgonnette et investit chaque année plus de 100 000 € pour accroître et faire aujourd'hui nous perdurer ce service de prêt de matériel. Cela se traduit dans l'investissement, mais dans la rénovation et l'entretien du parc. Aujourd'hui, nous avons

> une flotte de 14 véhicules, une augrantaine de chapiteaux et plus de 130 références au catalogue.

#### • La logistique :

À l'heure actuelle, nos grandes nouveautés résident dans la logistique. En effet, nous avons fait le choix de multiplier les points de dépôts de matériel. Deux nouveaux entrepôts ont vu le jour en 2024 en complément de celui de Laval (53) : à Saint-Lô (50) et Alençon (61). De cette façon, nous pouvons proposer ce service à des associations qui étaient auparavant trop éloignées de Laval pour pouvoir en disposer.

#### • Le respect du service offert :

Notre volonté est de servir et satisfaire le plus grand nombre en proposant des services de qualité. Ainsi, pour notre 20ème anniversaire nous nous sommes offerts quelques évolutions de fonctionnement afin de sécuriser dayantage notre matériel contre la dégradation avec un état de lieu à la récupération et au retour du matériel. Nous avons également mis en place un système de quantité limitée pour pouvoir servir un plus grand nombre d'associations sur un même week-end.

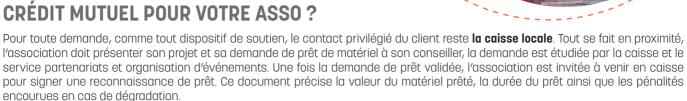




Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le nº 556 650 208 RCS LAVAL - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. HelloAsso - Siège social : Cité Numérique, 2 Rue Marc Sangnier, 33130, Bègles SAS au capital de 356 570 € RCS Bordeaux 510 918 683. HelloAsso est inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17002233 et est partenaire de Lemonway, établissement de paiement agréé par l'ACPR en France le 24/12/2012 sous le numéro 16568J.

#### ÉCLAIRAGE

# COMMENT DEMANDER UN PRÊT DE MATÉRIEL CRÉDIT MUTUEL POUR VOTRE ASSO ?





Présenter son projet et son besoin en matériel en caisse

### Étape 2 :

Évaluation du projet et décision par la Caisse et le service des partenariats.

### Étape 3:

Signature de la reconnaissance de prêt par l'association

#### Étape 4:

Crédit Mutue

Récupération du matériel au dépôt le plus proche et signature de l'état des lieux de sortie

### Étape 5 :

Retour du matériel à la date convenue au même dépôt et inspection du matériel avec l'état des lieux











# ACTU FLASH

# QUELS SONT LES AUTRES AVANTAGES GRATUITS POUR VOTRE ASSOCIATION?

Pour vos projets tout au long de l'année, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie vous offre des avantages gratuits si votre association est :

- cliente Crédit Mutuel MABN équipée d'un Eurocompte Asso
- et inscrite sur HelloAsso avec un RIB Crédit Mutuel MABN



#### **Equipements buvette**

Facilitez l'organisation de vos évènements en commandant gratuitement des équipements pour vos manifestations auprès de votre conseiller (100 écocups, 2 000 serviettes, un rouleau de rubalise de 500 m, une nappe en papier de 50 m).

Pour rappel, ces articles sont commandables individuellement, une fois par année civile, par association.



#### Les impressions associatives

Pour faire connaître votre association et vos événements, demandez auprès de votre conseiller l'impression de vos affiches et flyers gratuitement.

Vous pouvez commander en 4 fois maximum par année civile, dans la limite de :

1 000 exemplaires A5 par an + 300 exemplaires A4 par an + 300 exemplaires A3 par an.



Service Accompagnement HelloAsso contact@helloasso.org https://info.helloasso.com/partenaires/cmmabn

05 64 88 02 34\*







## Rejoignez-nous







